

Du sang neuf dans les effectifs du PAD

Dans le cadre du renouvellement des effectifs en vue d'une amélioration de la productivité du port de Douala, la Direction Générale du PAD, sur instructions du Conseil d'Administration a procédé depuis décembre 2013 au recrutement de jeunes cadres et agents de maîtrise. A cette date, le PAD a un effectif de 941 agents renouvelé à près de 30% pour les cadres et 27% pour les agents de maîtrise. Ces jeunes qui viennent d'horizons divers avec des formations pointues et diversifiées remplacent progressivement ceux qui partent en retraite.

Pour une gestion rationnelle et efficace de cette ressource humaine mise à leurs dispositions, le premier pilote du navire PAD a recommandé à ses directeurs de services lors de leurs installations officielle le 26 janvier 2015, objectivités et enrôlement total des nouvelles recrues dans les missions dévolues au PAD, pour un Cameroun émergent à l'horizon 2035, selon la vision de son excellence Monsieur le Président Paul BIYA.

Du sang neuf, oui nous en avons....., pour espérer plus de dynamisme, d'innovation et d'efficacité dans nos actions quotidiennes.

H. TSALA

Ils vont en retraite ce mois de mars 2015 !



WANJI TAYOU Emmanuel



BITODEN A BESSEKE



NYEMEK Moïse Charles



NGO HOBLOK Marie J.



SAME ELONG Regine

Vous avez contribué à bâtir le port de Douala, Mille fois merci !!! Et Bon Vent !!!

ZOOM SUR

Dans cette rubrique, il est question de mettre en exergue certaines fonctions au sein de l'entreprise, d'aider le personnel à mieux connaître le rôle de certains agents, et/ou communiquer sur les personnalités exemplaires.

Les Officiers et Maitres de Port

Les officiers et maitres de port sont les auxiliaires du Commandant du port chargés de faire respecter les règlements généraux concernant la police, l'exploitation du port, les voies ferrées portuaires, les prescriptions auxquelles sont soumises les concessions, permissions d'outillage et occupations temporaires du domaine portuaires, les règlements spécifiques à certains outillages et terminaux portuaires.



Les missions des officiers et maîtres de port sont précisées par le décret 85/1278 du 26 septembre 1985, portant règlement de police et d'exploitation dans les domaines portuaires. En effet, ils sont appelés à :

- Diriger les équipes de lamanage pendant l'accostage, le déhalage ou l'appareillage des navires.
- Surveiller les terre-pleins, le plan d'eau et la sécurité technique notamment en ce qui concerne les marchandises dangereuses et l'application de la réglementation maritime.
- Tenir à jour en collaboration avec des services spécialisés, toutes les informations sur l'état du balisage, des profondeurs d'eau du chenal et des quais ; ils doivent communiquer ces informations aux usagers.
- En cas d'événement imprévu, notamment d'incendie, ils prennent en l'absence des responsables concernés les premières mesures d'urgence qui s'imposent.

Les officiers et les maitres de port veillent à la propreté du port et à la bonne conservation des bâtiments de l'Etat et des navires de guerre, à leurs mouvements dans le port, à leur approvisionnement, ainsi qu'à leur armement. Ils doivent également contrôler le pilotage et la police de navigation dans la zone portuaire en collaboration avec les services de la marine marchande.

Les officiers du port sont ainsi à la disposition du Commandant du port pour tous les sujets susmentionnés.

Claude NYA/DCC
(Source : Décret 85/1278)

LA RÉDACTION

Directeur de la Publication
Emmanuel ETOUNDI OYONO

Directeur de la Publication Adjoint
Charles Michaux MOUKOKO NJOH

Directeur de la Rédaction
NCHECHUMA BANLA NCHETIEVIE

Rédacteur-en-Chef
Raphael TCHOMNOU NGANTCHOP

Rédacteur-en-Chef Adjoint
Natacha DIKOR

Ont contribué à ce numéro
NCHECHUMA BANLA
Raphael TCHOMNOU

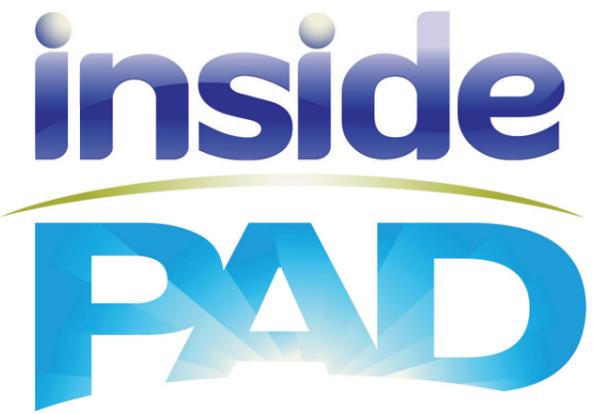
Natacha DIKOR
Steve OBAM
Hubert TSALA
Claude NYA
YOUMFOUTE MAMA

Webmastering
Dimitri YANDJA

Photographe
YOUMFOUTE MAMA

Graphisme
Bertrand FINI

Imprimerie
New Design Corporation



Mensuel interne d'information du Port Autonome de Douala

Numero 012 mars 2015 / Directeur de Publication : Emmanuel ETOUNDI OYONO

Renouveler l'armement du navire PAD pour plus d'efficacité et de productivité !



Nous voici embarqués dans le navire PAD nouvellement armé ; avec des hommes nouveaux, une dynamique et des perspectives nouvelles. Depuis le 26 janvier 2015, date à laquelle les responsables nouvellement désignés du PAD ont été officiellement installés, mes attentes envers chacun de vous se sont multipliées. Comme je l'ai dit dans mon discours ce jour, j'ai pris le temps qu'il fallait pour mettre « l'homme qu'il faut à la place qu'il faut ». J'espère vivement que je ne me suis pas trompé ; il reviendra à chacun de vous de le prouver. Et comme annoncé, je ferai personnellement le bilan de chaque responsable au plus tard à la fin de cette année 2015.

En ce moment où le Port de Douala fait face à de nombreux défis tant sur le plan de l'exploitation qu'au niveau de ses infrastructures, chacun de nous a le devoir de s'investir entièrement, pour plus d'efficacité et de productivité. Le climat qui devrait prévaloir est celui de la coopération entre les anciens agents et les nouvelles recrues qui, pour la plupart, font leurs premiers pas dans le monde professionnel. Je reste persuadé que je peux compter sur l'engagement de chacun !

Emmanuel ETOUNDI OYONO
General Manager

Port Synthèse organise les 2^{ème} Journées de sensibilisation et d'échanges sur le Code ISPS

La cité portuaire de Kribi a accueilli les 9 et 10 mars 2015, les 2^{ème} journées sur le Code ISPS sous la présidence et la présence effective du Ministre des Transports, le Pr Robert Nkili. Organisées par la Communauté Portuaire de Douala à travers son association (Port Synthèse), les journées sur le Code ISPS de Kribi se sont déroulées à l'Hôtel le Paradis de la même ville et ont réuni 250 participants environ. Ceux-ci représentaient pour l'essentiel, les acteurs des ports de Douala, de Limbé et de Kribi. Ces journées se sont déroulées autour du thème : « Mise en conformité des installations portuaires du Cameroun au Code ISPS : Où en est-on ? ».



Pour mieux aborder ce sujet, les organisateurs dans la partie thématique ont déroulé le programme autour de quatre sessions modérées par les hauts responsables du secteur portuaire national (DG/PAD, DG/APN, SP/Port Synthèse et SG/GPAC). Les présentations étaient faites par des experts nationaux et internationaux de haute facture, ayant accumulés de nombreuses années d'expériences dans le domaine de la sécurité et de la sûreté portuaire. Ces assises ont été également l'occasion pour les opérateurs portuaires de Douala, Limbé et Kribi de présenter les actions mises en place pour assurer la conformité des installations portuaires nationales au Code ISPS.



Deux journées d'échanges et de sensibilisation au bout desquelles les organisateurs se sont vus félicités tant par l'ensemble des participants que par le Ministre des Transports dans son allocution de clôture.

R. TCHOMNOU

Sommaire

EDITORIAL _____ 1

ECHOS _____ 1

Port sybthèse organise les 2^{ème} journées de sensibilisation et échanges sur le code ISPS _____ 1

8 mars 2015 : La fête était belle !!! _____ 2

PAD Signs Three Cooperation Accords _____ 2

Les dauphines, 20 ans après... _____ 2

BON A SAVOIR _____ 3

Comment se faire reclasser au Port Autonome de Douala _____ 3

FAMILLE PORTUAIRE _____ 3

La piscine du Club vit de nouveau _____ 3

Du sang neuf dans les effectifs du PAD _____ 4

Ils vont en retraite ce mois de mars 2015 ! _____ 4

ZOOM SUR... _____ 4

Les officiers et Maitres de port _____ 4

8 Mars 2015 : La fête était belle !!!

C'est le 08 Mars 2015, sur la place du pont Joss de Bonanjo, les femmes du PAD, vêtues de jaune et d'orange, défilent avec des milliers d'autres femmes devant le Gouverneur de la Région du Littoral et sa suite. Leur passage est marqué par des salves d'applaudissements de la tribune à 11h30.

Il en vient ensuite le temps des festivités. Comme chaque année, la Direction Générale du PAD a organisé pour son personnel féminin une série d'activités festives au Club House.

Mme Happi, Directeur des Finances et de la Comptabilité, parlera au nom des femmes du PAD. Elle va présenter dans des termes appropriés, les doléances de la femme portuaire. Elle exhortera ainsi la Direction Générale à mettre un accent sur la formation des femmes et surtout, leur accès aux métiers jusque lors réservés aux hommes (Pilote par exemple...).

Le Directeur Général Adjoint, dans son discours de circonstance, est revenu sur le thème de ces journées : « Mise en œuvre de la plate-forme d'action de Beijing au Cameroun : Bilan et perspectives », avant de présenter la situation de la femme au PAD. Il en ressort en synthèse qu'avec 33% de l'effectif globale, une femme sur deux est responsable au PAD.

Des artistes et groupes de danse étaient au rendez-vous ; l'euphorie était à son comble, aucune femme n'était en reste, la fête a continué jusqu'à 19 h.

Natacha DIKOR



PAD Signs Three Cooperation Accords

The Port Authority of Douala (PAD) has signed cooperation agreements with the Port Authority of Abidjan, the Port Authority of San Pedro (South East of Abidjan) and the Regional Academy for Marine Sciences and Technology in Abidjan.

These three accords which open new windows for cooperation between the Port Authority of Douala and these institutions in Cote d'Ivoire were signed during a friendly and working visit that took place in Abidjan and Cote d'Ivoire during the last week of February 2015.

Even though all three documents were signed for the Port Authority of Douala by the Director General Emmanuel Etoundi Oyono and his counterparts for the other three institutions, the Cameroon delegation of five officials was led by the Minister of Transport, Prof Robert Nkili.

The signing of these accords which is a prolongation of the Cameroon-Cote d'Ivoire joint Commission that held in Abidjan in March 2014 sets the stage for new cooperation avenues in the domains of port management and operations, training, the management of infrastructure and equipments, security and safety etc between the signing parties.

The accord with the Regional Academy for Marine Sciences and Technology in Abidjan paves the way for that institution to organize training for staff of the Port Authority of Douala in diverse domains at the Academy or in Douala.

B. NCHECHUMA

Les Dauphines, 20 ans après...



L'association des femmes du PAD connue sous la dénomination des « DAUPHINES » a célébré du 28 au 07 mars 2015 la semaine marquant les 20 ans de son existence sous le thème : « Femme du PAD, icônes de paix et de solidarité ».

Sous la houlette de leur présidente, Mme Diwouta Nwanning Brigitte, les femmes du PAD ont à cette occasion organisé des activités sportives et d'investissement humain, visité des usines de la société de cosmétiques BIOPHARMA. Les femmes du PAD ont également tenu une table ronde sur le thème « Femme et succession au Cameroun ». Ce fut l'opportunité pour elles de remettre des dons aux orphelins de la localité de Dibombari. Pour mieux savourer cette maturité, les dauphines ont reporté la soirée de Gala initialement prévue le 07 mars 2015 à une date ultérieure.

S. OBAM

Bon à savoir

Eduquer le personnel sur les différents textes et notes régissant la relation entre employé et employeur (Convention collective, règlement intérieur, etc...) Rappeler certaines dispositions réglementaires et légales. Informer le personnel sur les projets internes qui nécessitent leur adhésion totale. Sensibiliser le personnel sur SMQ et la DCE.

Comment se faire reclasser au Port Autonome de Douala ?

Àu Port Autonome de Douala, le reclassement se fait suivant la classification professionnelle des emplois prévue par la Convention Collective des Travailleurs des Organismes Portuaires Autonomes du Cameroun (CC-TOPAC).

Cette classification prend en compte les savoirs et les savoir-faire professionnels des salariés dans les emplois occupés et donc du niveau de formation de l'individu et de son expérience professionnelle.

À l'origine du reclassement, il existe deux types de réalités : Le cas des agents recrutés à l'origine dans une catégorie inférieure à celle qui correspondait à leur emploi, et ceux des personnes occupant des fonc-

tions dont le contenu et les niveaux de responsabilité se sont enrichis, dans certains cas à la faveur d'une réorganisation ou d'une formation qualifiante suscitée en interne. Le travailleur est ainsi en droit de solliciter le changement de sa classe socioprofessionnelle.

À cet effet, la CCTOPAC a institué une commission paritaire de classement en son article 40. Cet article précise les modalités et conditions de reclassement.

En effet, la réclamation est introduite auprès de l'employeur, soit par le travailleur, soit par l'intermédiaire d'un Délégué du personnel. L'employeur doit donner une réponse par écrit au travailleur dans un délai de trente (30) jours.

À défaut de réponse ou celle-ci ne donne pas satisfaction au travailleur, ce dernier peut saisir soit directement, soit par l'intermédiaire d'un délégué du personnel, la commission de reclassement. Cette demande doit être faite par écrit et déposée auprès de l'Inspecteur du ressort, par tout moyen laissant trace.

La constitution de cette commission est précisée dans la CCTOPAC. Cette commission apprécie et fixe la catégorie dans laquelle doit être classé le poste occupé par le travailleur et prend une décision dans ce sens... (Pour la suite, lire la Convention...)

Claude NYA

(Source : DRH + CCTOPAC)

Famille portuaire

Diffuser l'information sur la vie sociale des employés (Mariage, naissance, décès, événements spéciaux)...

La piscine du Club vit de nouveau

Il y a presque un an que la Direction Générale du PAD a relancé les activités sportives du Club House (CH), en mettant en service la plupart des infrastructures rénovées : gymnase, cours de tennis, volley-ball, basketball. Il y a quelques mois, la dernière à entrer en service était la piscine.



La piscine du CH est équipée de deux bassins (un bassin de 8 mètres de long et un d'apprentissage). Les horaires sont de 16h30-18h30 en semaine et de 7h30-12h le week-end.

Pour bénéficier de ce joyau dont la vue donne sur la place portuaire de l'Udeac, il suffit de verser les frais de participation fixés par le règlement des activités de ce Club. Il convient de rappeler que ces frais donnent droits aux autres ateliers.

Rappel frais d'inscription: Principal : 10 000 FCFA/an ; Conjoint : 10 000 FCFA/an et Enfant : 5 000 FCFA/an. Cette subvention du PAD traduit la volonté de la Direction Générale de voir son personnel pleinement épanoui et équilibré. Il n'est plus question pour le personnel de dépenser des fortunes pour s'inscrire dans les clubs privés.

Rendez-vous tous les jours ouvrables à partir de 16h30...

Sportivement vôtre !!!

S. OBAM

Le PAD assure le suivi médical de ses employés

Depuis le 02 Février et ce jusqu'au 24 Avril 2015, l'ensemble du personnel du PAD est invité à se rendre au centre médico-social pour les visites systématiques de routine.

Tour à tour, les agents s'y présentent avec leurs carnets de santé afin de subir un ensemble de tests et examens de contrôle médical. Il convient par ailleurs de rappeler que ceci est une disposition réglementaire prévue par l'article 100 alinéas 2 du Code de Travail, qui stipule que l'employé : « doit par ailleurs faire l'objet d'une surveillance médicale tout au long de sa carrière ».

L'intérêt de ces visites systématiques réside dans le fait que nos conditions existentielles et de travail nous exposent parfois à des risques élevés de pathologies telles que l'hypertension artérielle, le diabète, l'hépatite, etc... ; ces visites permettent de les déceler et engager des actions de prévention / traitement adéquates.

Allons tous au centre médico-social pour cette action salutaire !

Natacha Dikor